LA FILIERE "GERANIUM" à la Réunion

Jean-Marc Chastel

HISTORIQUE

Le "géranium" avant 1963

Le "géranium" à parfum a été introduit à la fin du XIXe siècle à la Réunion. Il s'agissait de remédier aux difficultés techniques rencontrées dans le midi de la France pour cultiver cette plante. L'huile essentielle de "géranium Bourbon" a ainsi bénéficié d'un marché protégé. Son expansion a été favorisée par la crise sucrière au début du siècle.

Avant 1963, les producteurs étaient essentiellement des colons dirigés par des propriétaires fonciers de grands domaines qui assuraient la collecte et qui avaient ensuite recours à des courtiers pour exporter à des prix très variables (*Tableau I*). La production fluctuait beaucoup (*Figure 1*).

L'organisation de la filère après 1963

Au début des années soixante, le prix de l'essence pouvait varier de 50 % dans une même année (Berthier, 1970). Les gros commerçants stockaient pendant les périodes de bas prix et renforcaient ainsi le caractère spéculatif du marché du "géranium". Face à ces fortes fluctuations, les producteurs et les exportateurs décidèrent en 1963, d'organiser la collecte et de stabiliser les prix. Ils créèrent une coopérative et un comité interprofessionnel qui réglementent désormais les conditions de production (*Tableau II*).

Tableau I : Chronologie de 1870 à 1963

1870	Introduction du "géranium" à la Réunion. La culture du "géranium" à parfum est limitée en France par les conditions climatiques. L'hivernage des boutures revient trop cher.
1882	Premier échantillon d'huile essentielle produit à la Réunion.
1900 à 1914	Extension de l'aire de culture du "géranium". Tout d'abord au Tampon, puis dans les Hauts de St-Leu. Le "géranium" est cultivé dans les Hauts et entraîne le défrichement de la forêt jusqu'à une altitude de 1 600 m. Toutefois en cette période de crise de l'économie sucrière, le "géranium" envahit également le haut de la zone de canne (entre 400 et 900 m).
1919	La limite Nord du "géranium" atteint les Hauts de Saint-Paul. Les colons du Tampon migrent vers les Hauts de l'Ouest.
1925	127 tonnes produites.
1927 à 1932	Régression des surfaces, marché peu favorable.
1934	Première initiative de création d'une coopérative.
1938	Reprise de la production.
1952	Le "géranium" aurait occupé 15 000 ha ! (Mariotti, 1953).
1953	Nouvelle tentative infructueuse de création d'une coopérative.
1958	Cours élevé du" géranium". Reprise de la production.
1959	Les services agricoles introduisent le clone "Rosé".
1962	Augmentation brutale de la production.

Figure I : Collecte - moyennes décennales

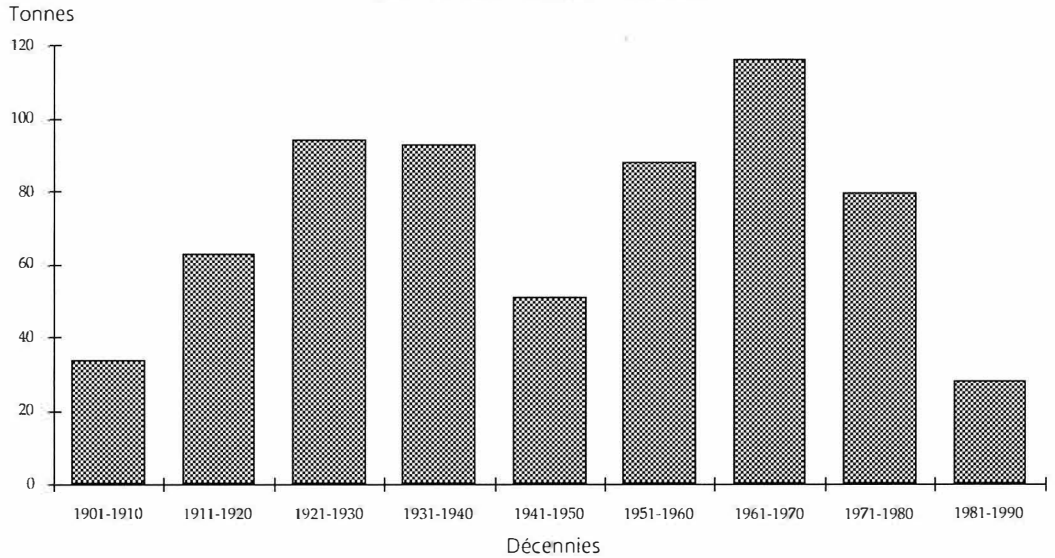

Tableau II : Chronologie de 1963 à1990

1963	Surproduction. Création de la Coopérative des Huiles Essentielles de Bourbon (CHEB puis CAHEB) pour organiser la production.
1964	A la demande des importateurs, deux autres organismes sont créés localement, il s'agit : - du syndicat des planteurs de "géranium Bourbon" dominé par la société des Sucreries de Bourbon, - du syndicat des exportateurs qui regroupe les courtiers, - en dehors de la coopérative et du syndicat, d'autres collecteurs se maintiendront encore pendant quelques années.
1965	L'interprofession se regroupe au sein d'un Comité Economique Agricole. Cette structure accueille également l'administration. Le prix à la production est désormais fixé par arrêté. Le Comité Economique Agricole arrête des mesures pour réguler la production : - limitation de la zone, - interdiction de défricher, - fixation des quotas, - réduction de l'avance sur récolte, - prime à la reconversion.
1968 à 1972	La production s'est effondrée, on la relance : - suppression des quotas, - augmentation du prix, - prime de replantation, - ...
1973 à 1976	Mévente sur le marché mondial, on freine la production : - blocage du prix, - rétablissement de quotas, - incitation à la reconversion (1976), - ...
1977 à 1979	Relance de la production, suite à la pénurie d'essence, on augmente le prix de l'essence au producteur.
1980 à 1983	Stagnation du prix.
1984 à 1989	Plan de relance (prime à la plantation, subvention des intrants, conseils techniques...). Augmentation du prix de 30 %.
1985	Le syndicat des producteurs est supprimé. La CAHEB obtient de fait le monopole de la collecte.
1987	Des courtiers perdent le procès intenté à la CAHEB qui peut désormais exporter sans intermédiaires locaux.
1989	Prime de 100 F/kg, suppression des subventions à la plantation.
1990	Mévente sur le marché mondial, les stocks représentent une année de production.

L'organisation de la filière a permis une relative stabilité des prix au producteur (*Figure 2*). Cependant elle n'a pas permis de stabiliser la production qui connaît, même après 1963, des phases de surplus et des phases de pénuries. Certains producteurs, lassés par les fréquents renversements de tendance, ont délaissé le "géranium" pour la canne à sucre, le maraîchage ou l'élevage ; il s'ensuit une diminution de la collecte (*Figure 3*).

LA PRODUCTION DE "GERANIUM" A LA REUNION

Le poids socio-économique du "géranium"

Au fur et à mesure que la départementalisation est entrée dans les faits sur le plan économique, le poids relatif de l'agriculture dans l'économie de l'île a chuté. Aujourd'hui, le secteur agricole intervient pour environ 8 % du PIB et le "géranium" représente moins de 1 % de cette valeur ajoutée agricole.

Cependant, les exportations restent à 85 % agricoles, le "géranium" représente entre 10 et 25 millions de francs (soit environ 2 % du montant total de ces exportations).

Figure 2 : Evolution du prix au producteur (1963 - 1990)

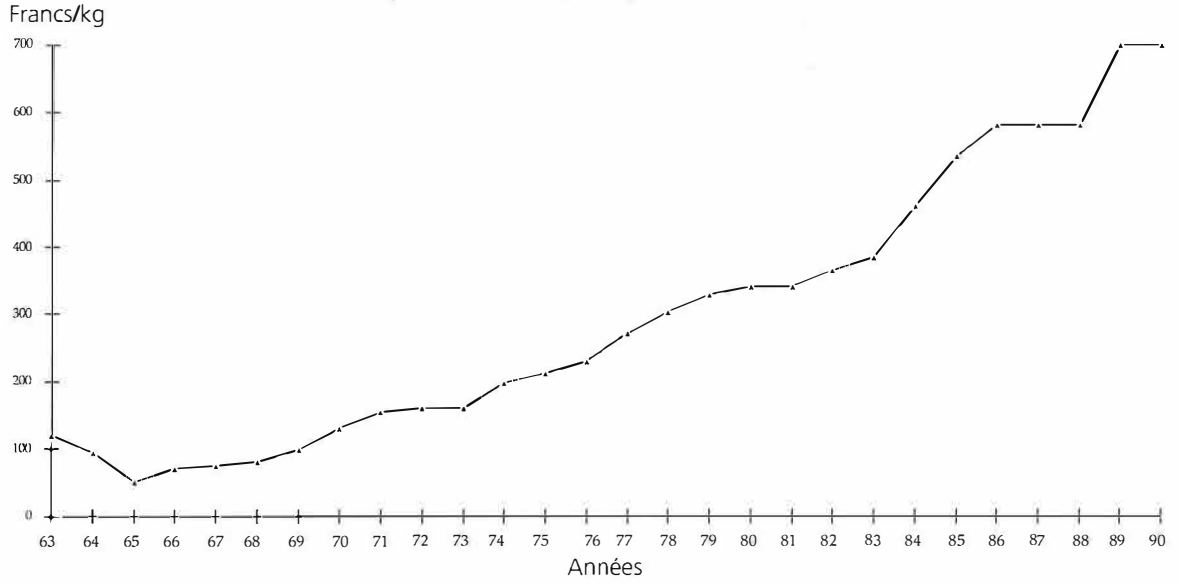

Figure 3 : Evolution de la collecte (1963 - 1990)

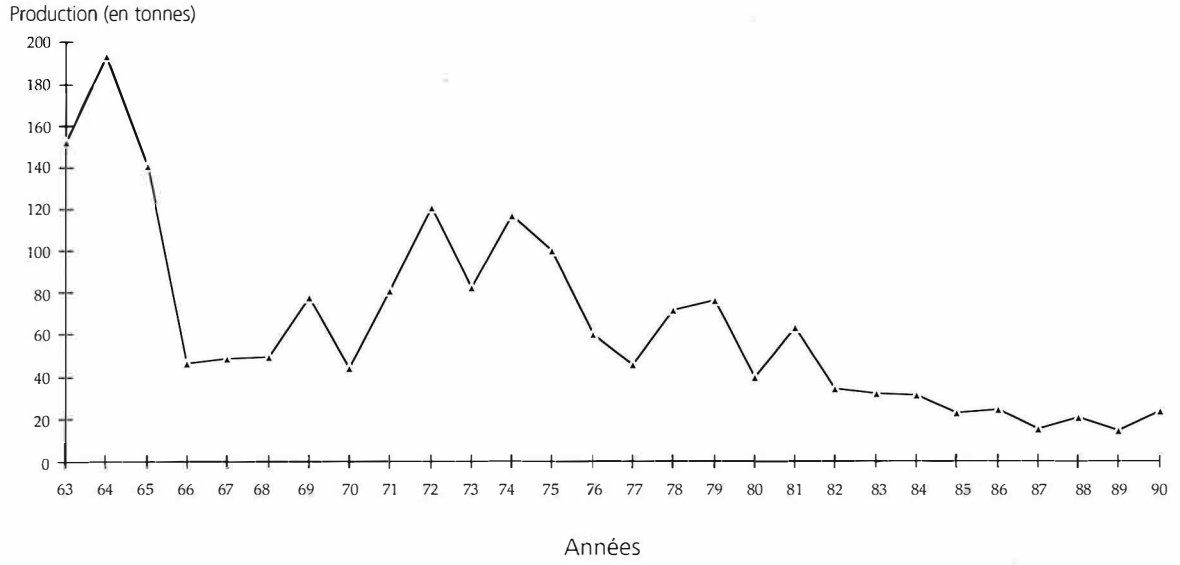

Au-delà de l'aspect économique, c'est l'enjeu social du Plan d'Aménagement des Hauts qui donne au "géranium" toute son importance aujourd'hui. Le "géranium" est une des rares cultures susceptibles de maintenir des emplois agricoles dans une zone où les problèmes d'enclavement sont encore importants et où la mécanisation n'est pas envisageable (Demarne, 1988).

Le "géranium" présente en effet des avantages certains :

- sa marge à l'hectare peut être élevée ;
- son essence est facilement transportable ;
- son rapport valeur/poids est excellent ;
- son débouché est assuré.

Les structures de production

Localisation et superficie cultivée

Les surfaces cultivées et les effectifs de planteurs de "géranium" régressent rapidement (*Tableau III*). L'essentiel du "géranium" est cultivé dans les Hauts du Sud et les Hauts de l'Ouest. On trouve par ailleurs quelques hectares à Mafate et dans les Hauts de Sainte-Marie (*Figure 4*).

Tableau III : Evolution des superficies cultivées en "géranium"

	Surfaces	Effectifs	Surface/Exploitation
"Géranium" 1981	2699 ha	2271	1.19
"Géranium" Vétiver 1989	1637 ha	1267	1.29

Source : RGA

La superficie moyenne par producteur se maintient autour de 1 hectare de "géranium" par exploitation ; cette stabilité est liée au caractère manuel de la culture. Il faut environ 200 jours de travail pour produire annuellement 50 kg d'essence sur un hectare (Rouault, 1989).

Mode de faire-valoir et taille des exploitations

Avant les années soixante, l'essentiel de la production était le fait de grandes propriétés en colonage. Depuis cette époque, le colonage est en régression constante, de nombreux grands domaines ont été vendus à la SAFER. Les rétrocessions permettent aux colons d'accéder à la propriété de la terre, on constate donc une régression du colonage au profit du faire-valoir direct (*Figure 5*).

Ce changement de mode de faire-valoir, s'accompagne d'un changement de taille de l'exploitation qui passe de 1 à 2 hectares, à 5 à 20 hectares. Lorsque la taille de l'exploitation augmente, l'agriculteur cherche à maximiser la productivité de son travail, la canne sur plusieurs hectares valorise mieux le travail que le "géranium" sur un hectare (Chastel, 1987). Ailleurs c'est l'élevage qui prend la place du "géranium" (Perdriolle, 1987).

Lorsque le colonage se maintient, les relations entre colons et propriétaires ont tendance à

Figure 4 : Carte de la répartition de la production par zone

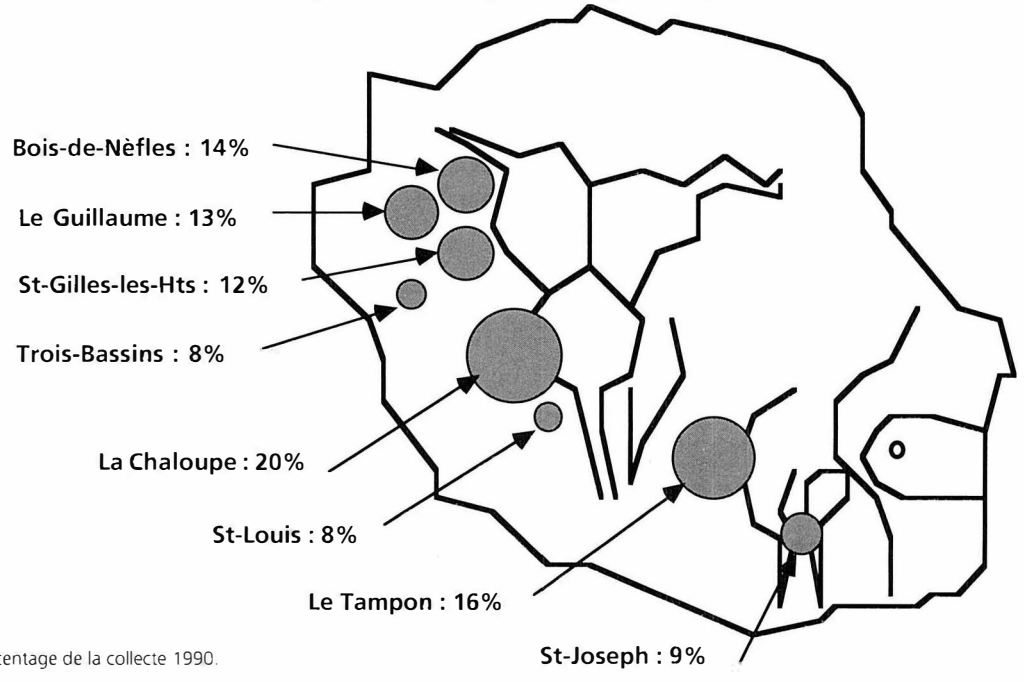

En pourcentage de la collecte 1990.

Figure 5 : Répartition des modes de faire-valoir

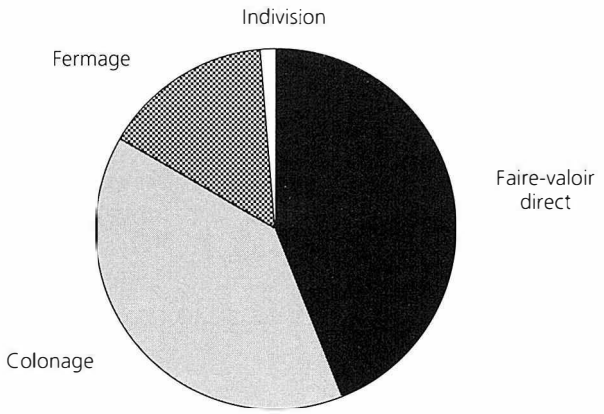

En pourcentage de la surface cultivée en "géranium". Source : RGA 1990.

se distendre, la participation du propriétaire au quart des frais de culture n'est plus respectée. Les performances techniques régressent dans la mesure où les colons comme les propriétaires comptent de moins en moins sur le revenu du "géranium".

Les actifs familiaux

L'âge moyen des planteurs est de 43 ans , 3 planteurs sur 5 sont analphabètes. La main-d'œuvre familiale disponible est d'environ 1,4 actif par exploitation (SUAD, 1989). La pluri-activité est très fréquente. En général, le "géranium" ne représente qu'une faible part des ressources des ménages (Bridier, 1985).

Système de production

La recherche et le développement préconisent un système de culture intensif qui implique une diversification pour assurer une rotation des cultures. En effet, la monoculture du "géranium" ne permet pas le maintien de la fertilité (Chastel, Michellon, 1989).

En 1981, près de la moitié des exploitations cultivaient le "géranium" en monoculture ; cette proportion est tombée à moins d'un tiers. Cependant, 78 % des exploitants n'habitent pas sur leur parcelle (SUAD, 1989). Cette situation constitue un frein à la diversification car elle empêche la surveillance nécessaire pour des productions telles que les cultures maraîchères et fruitières.

La collecte

Le fonctionnement de la CAHEB

La CAHEB fut créée en 1963 dans le but d'assainir les modalités de collecte. Dès 1964, cette coopérative regroupait la majorité des planteurs.

La coopérative passe un contrat avec ses sociétaires, elle offre une garantie d'achat et de prix. En contre partie, le sociétaire s'engage :

- à livrer à la coopérative la totalité de son essence,
- à fournir un produit loyal et marchand (de couleur verte),
- à déclarer ses surfaces.

La structure des livraisons

La structure des livraisons par catégorie de livreurs est très déséquilibrée, les deux tiers des livraisons sont assurés par un tiers des planteurs (*Figure 6*).

Depuis 1987, la part relative des petits livreurs dans la collecte tend à diminuer. On peut y voir un professionnalisme accru des "gros" livreurs (plus de 40 kg par an) qui prennent une part grandissante dans la production (*Figure 7*).

Figure 6 : Structure de la collecte d'essence de "géranium" par catégorie de livreurs

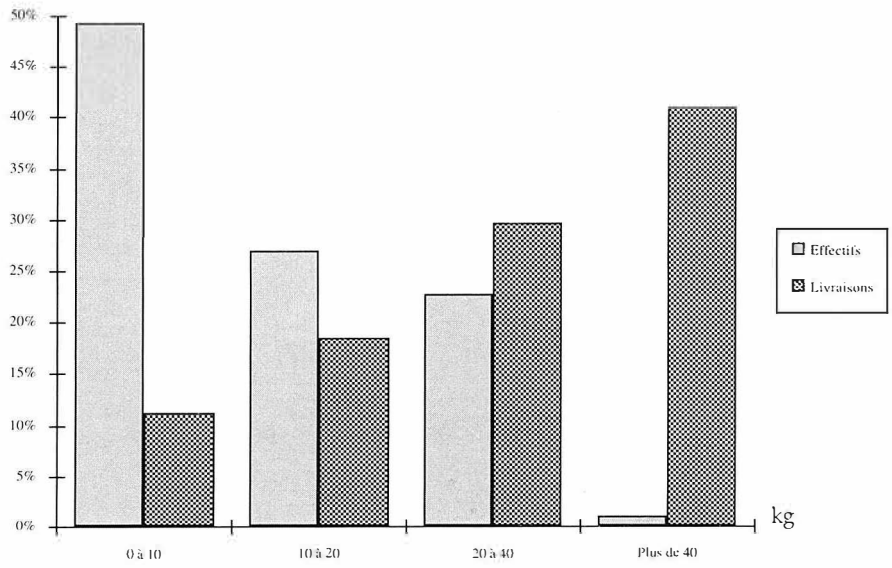

Collecte 1991.
Source : CAHEB.

Tous les centres voient leur collecte diminuer, toutefois le rythme de régression varie d'une région à l'autre ; par exemple, il est plus rapide pour Trois-Bassins que pour St-Joseph (*Figure 8*).

LE MARCHE INTERNATIONAL DU "GERANIUM"

L'utilisation et la qualité de l'essence de "géranium"

L'essence de "géranium" est une matière première de grande importance dans l'industrie cosmétique. Plus accessoirement, elle entre dans la composition de savons et dans certains produits pharmaceutiques.

L'huile essentielle de "géranium rosat" est un mélange complexe d'alcools : linalol, géraniol, citronellol. Ces alcools sont qualifiés sous le terme générique de rhodinol. La teneur en rhodinol détermine la qualité de l'essence, à la Réunion cette teneur est très élevée (entre 41 et 54 %), c'est ce qui fait la renommée internationale de ce produit.

Le marché mondial

On peut estimer entre 200 et 400 tonnes la demande sur le marché mondial. Le marché se

Figure 7 : Evolution de la part de production par classe de livreurs

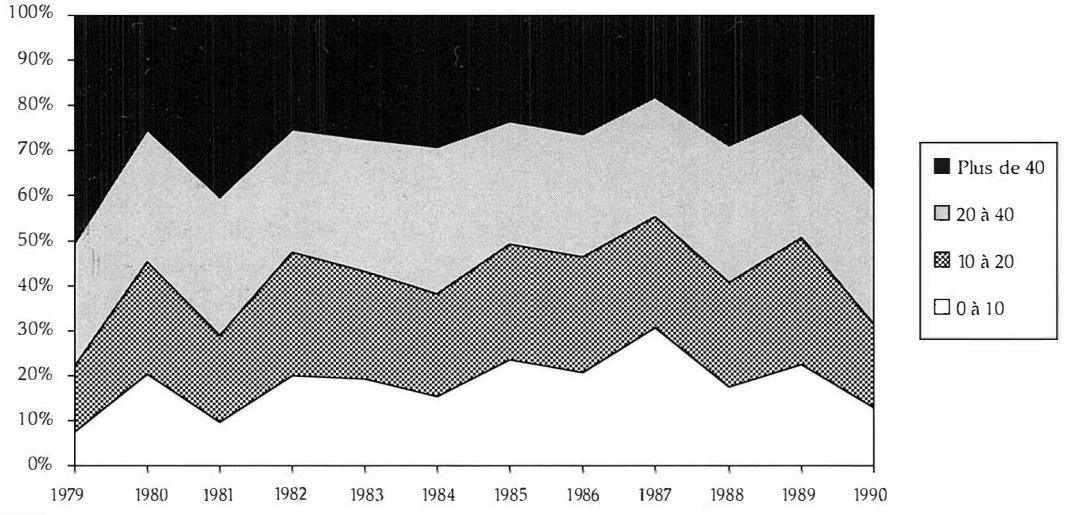

Source : CAHEB.

Figure 8 : Evolution des livraisons selon les centres de collecte

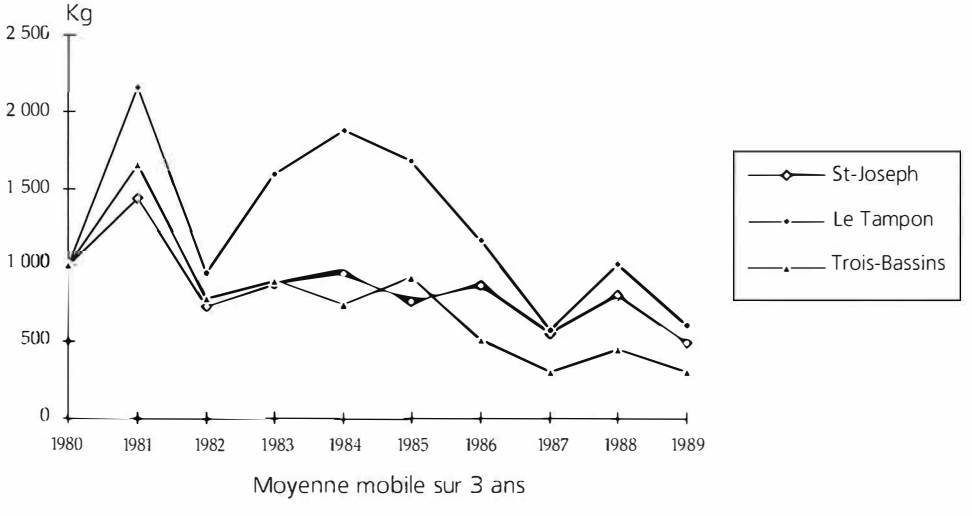

Source : CAHEB.

caractérise par son étroitesse et son absence totale de transparence, dans ces conditions les données statistiques sont peu fiables : les prix , la production et les exportations par pays varient d'une année à l'autre. Les données qui suivent n'ont donc qu'un caractère indicatif.

Les pays exportateurs

Les principaux pays exportateurs d'huile essentielle de "géranium" sont : la Chine, la Réunion, les pays d'Afrique du Nord.

La tendance récente à la baisse des prix sur le marché mondial a bénéficié à la Chine mais la collecte auprès des agriculteurs chinois est fortement désorganisée et la Chine connaît aujourd'hui une situation semblable à celle de la Réunion il y a 30 ans avec des crises de surproduction suivies de sous-production (Demarne, 1989).

L'essence de "géranium Bourbon" est réputée pour sa qualité. La Réunion a été le premier producteur mondial jusqu'à la fin des années soixante, c'est elle qui orientait alors le marché, mais l'irrégularité de son offre a permis à ses concurrents de se positionner sur le marché.

La France, non productrice, exporte après l'avoir importée de l'essence de "géranium Bourbon" brute ainsi que des assemblages c'est-à-dire des mélanges correspondants aux spécifications des acheteurs. Les industriels français des arômes sont leaders sur le marché.

Les pays d'Afrique du Nord (Egypte, Maroc, Algérie) ont une essence de bonne qualité. Les quantités exportées sont faibles.

Les autres pays producteurs n'ont pas un statut d'exportateur régulier. On peut citer l'Inde, les pays d'Europe de l'Est (URSS, Bulgarie, Yougoslavie).

Les pays importateurs

Les pays importateurs sont principalement la France, la Suisse et les USA, et secondairement le Japon et les autres pays d'Europe de l'Ouest. Quelques pays producteurs peuvent être occasionnellement importateurs : l'Inde, les pays d'Europe de l'Est...

Les prix

Les prix à l'exportation varient fortement d'un pays à l'autre, le "géranium Bourbon" bénéficie d'un "sur-prix" en partie justifié par la qualité. L'essence de "géranium" étant payée le plus souvent en dollars, la baisse du taux de change de cette monnaie entraîne un renchérissement du prix du "géranium Bourbon". Aujourd'hui l'écart de prix avec les essences concurrentes paraît très élevé (*Figure 9*).

Perspectives de marché

Le "géranium" pourrait être concurrencé à terme par le rhodinol de synthèse, toutefois les arômes naturels contenus dans l'essence de "géranium" sont appréciés en parfumerie. Par ailleurs le citronellol naturel est un produit rare et très recherché.

On considère que la demande devrait rester stable. La Chine a augmenté ses parts de

Figure 9 : Comparaison des prix

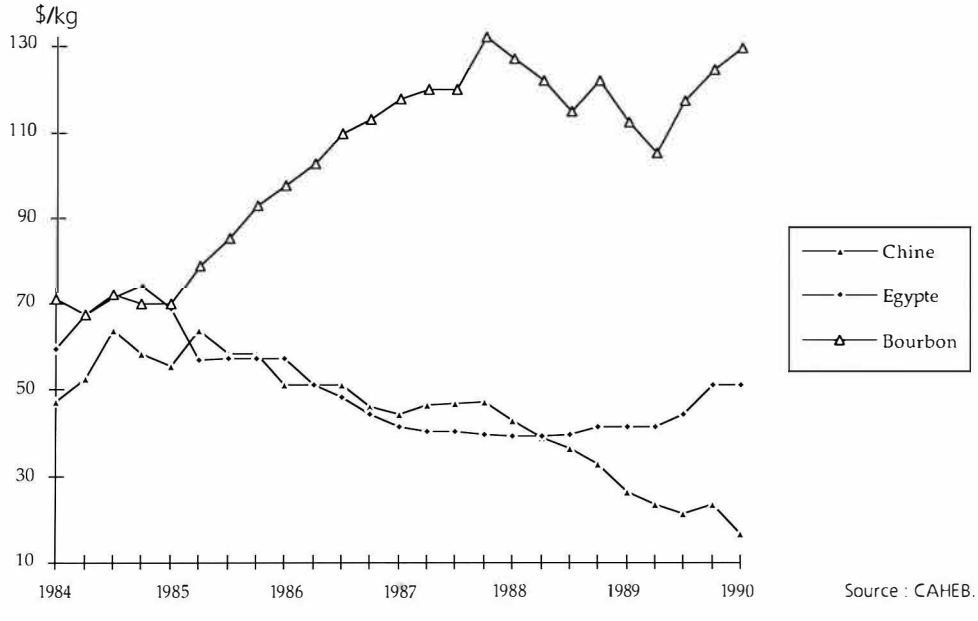

Source : CAHEB.

marché grâce aux faibles prix pratiqués, toutefois cette politique a des limites. C'est finalement la garantie de qualité et la sécurité d'approvisionnement qui sont l'atout majeur de la Réunion. De ce point de vue, le contrôle réalisé à la Réunion par le Service des fraudes constitue un label de qualité qui facilite les transactions. La CAHEB souhaite ardemment son maintien.

La CAHEB estime qu'elle bénéficie aujourd'hui de débouchés assurés pour 30 à 40 tonnes d'essence de "géranium" par an. Un stock de 10 à 20 tonnes est jugé nécessaire pour faire face aux aléas climatiques et aux fluctuations du marché.

LES PERSPECTIVES DE PRODUCTION A LA REUNION

Abandon du système traditionnel

En 10 ans, le nombre de livreurs a été divisé par deux, le rythme de disparition des livreurs est d'une centaine par an. Dans le même temps, la production passait de 52 tonnes à 20 tonnes. Le mode traditionnel de production du "géranium" semble condamné : érosion des sols, suppression du colonage, opportunités des ressources extérieures, évolution de la société des Hauts...

La productivité de la main-d'œuvre en système traditionnel stagne à un niveau très bas. Les planteurs abandonnent alors leur culture, ce phénomène est accentué par l'augmentation régulière des prestations sociales.

Vers un système de production à forte productivité

Ce constat ne signifie pas pour autant la fin de la filière "géranium".

Des progrès importants ont été accomplis :

- amélioration des infrastructures (aménagement fonciers, routes, retenues d'eau,...),
- amélioration de l'organisation et de la formation des planteurs (groupements, syndicats, sessions de formation,...),
- amélioration des techniques culturales (plantation en ligne, lutte contre les maladies).

Les techniques d'herbicidage mises au point récemment par la recherche et le développement ont permis de réduire fortement les temps de sarclage. Ainsi, les surfaces cultivées peuvent augmenter. La maîtrise des traitements phytosanitaires assure des rendements élevés.

C'est désormais la phase de récolte et distillation qui constitue un goulot d'étranglement pour la main-d'œuvre. La récolteuse mécanique lève un premier frein. Les techniques à mettre en œuvre pour accroître la productivité du chantier de distillation sont également connues : il conviendrait de créer de grosses unités et de renoncer à la distillation individuelle (Demarne, 1991). Un tel investissement relancerait sans aucun doute la filière. Il implique un gros effort d'organisation de la part de la profession et un partenariat actif de la part des organismes financiers, de développement et de recherche.

Ces innovations pourront être valorisées par de nouveaux producteurs qui apparaissent depuis quelques années (jeunes attributaires SAFER, maraîchers du Sud, planteurs de cannes souhaitant diversifier...). L'augmentation régulière de la livraison moyenne annuelle par producteur est un indice encourageant.

Références bibliographiques

AGRESTE, 1991. Annuaire de statistique agricole - Réunion : Année 1990. Saint-Denis, NID, 60 p.
BERTHIER F., 1970. L'organisation du marché de l'huile essentielle de "géranium Bourbon". Saint-Denis de la Réunion, Thèse de 3ème cycle, Sciences économiques, 207 p.
BRIDIER B., 1985. Quel avenir pour le "géranium" et le développement agricole des Hauts de l'Ouest de la Réunion ? L'AGRO. TROP. 40 (4) : 342-356.
CHASTEL J.M., 1987. Place du "géranium" dans les agricultures des Hauts de l'Ouest. Saint-Denis, Journées d'information du CIRAD dans le cadre du contrat de plan 84-88, 21 p.
CHASTEL J.M., MICHELLON R., 1989. Recherches sur les systèmes de production agricole dans les Hauts de l'Ouest. Saint-Denis, NID, Rapport annuel 1988 : 97-112.
DAF, 1989. Premiers résultats du recensement agricole 1988-1989. Saint-Denis, DAF, 13 p.
DAF, 1963-1990. Annuaire de statistique agricole. Saint-Denis, DAF, 60 p.
DEMARNE F., 1988. Panorama agricole et sucrier 1978-1988. Saint-Denis, ARTAS, 85-87.
DEMARNE F., 1989. Rapport de mission en Chine. Saint-Denis, IRAT, 45 p.
DEMARNE F., 1991. Distiller le "géranium rosat" à la Réunion. Saint-Denis, IRAT, 14 p. + annexes.
DDA, 1981. Etude sur les structures de production du" géranium". Saint-Denis, DDA, Collection Etudes, 55 p.
MARIOTTI A., 1954. Le "géranium" et le vétyver à la Réunion. BTI N°75 : 783-790.
PERDRIOLLE V., 1987. Evolution des exploitations agricoles attribuées par la SAFER dans les Hauts de l'Ouest. Montpellier, INPSA/CNEARC/IRAT, 128 p.
ROUAULT O. 1989. Contribution à l'élaboration d'un référentiel "géranium". Saint-Denis, CIRAD, Mémoire ISTOM, 59 p.
SUAD, 1989. Bilan des actions conduites dans le cadre du plan de relance "Géranium"-diversification de 1985 à 1988. Trois Bassins, Chambre d'agriculture, 13 p.